Programme Genre et économie, les femmes actrices du développement

Déconstruire les tabous pesant sur un métier

Interviews réalisées entre 2010 et 2012 par Bénédicte Fiquet, Adéquations

mardi 1er janvier 2013

Ginette Aguey est sociologue. Membre de l'association de promotion des droits des femmes au Togo « Femmes, Démocratie et Développement », elle accompagne un projet de soutien aux femmes éleveuses de porc. Traditionnellement, l'élevage de porc est une activité dévolue aux femmes mais les hommes réussissaient à capter l'essentiel des bénéfices de la vente…jusqu'à ce que le projet lève certains tabous.

Mots clés : répartition des bénéfices de l'activité, former l'ensemble des acteurs et actrices, implication des autorités, évolution de la tradition

« Dans le cadre du programme Genre et économie, j'ai été sollicitée par AVSF (Agronomes et vétérinaires sans frontières) pour donner une formation aux femmes éleveuses de porc dans trois cantons de la région de la Kara,auTogo.

L'élevage de porc pour les femmes est une occupation traditionnelle, ce sont elles qui entretiennent les enclos, donnent à manger aux porcs et les soignent, ce qui entraine des dépenses financières ou des dépenses physiques. Mais au moment de la vente, ce sont les hommes qui interviennent. Ils fixent le prix de l'animal, se chargent ensuite de le débiter et de le vendre au détail.

A noter que les bénéfices que les femmes tirent de la vente de l'animal sont tout de suite engloutis dans les dépenses du foyer car les maris n'y contribuent plus tant qu'elles ont de l'argent disponible. Quand un enfant tombe malade, c'est l'argent de la viande de porc qui permet de l'envoyer à l'hôpital. Ce n'est que lorsque l'argent tiré de la vente du porc est épuisé que le mari recommence à investir dans le ménage. Mais le plus remarquable dans ce milieu, c'est le tabou qui interdisait aux femmes de débiter de la viande. C'est donc les hommes qui le découpent et qui assument la tâche des bouchers. Or la viande débitée rapporte plus que l'animal vendu entier. C'est une réelle injustice à l'égard des femmes puisqu'on ne leur permet pas de mener leur activité jusqu'au bout et que c'est au moment où cette dernière devient vraiment rentable que les hommes interviennent.

Les femmes ont estimé qu'elles ne pourraient pas impulser le changement toutes seules…

La formation que nous avons menée avec les femmes a été très intéressante dans la mesure ou les femmes ont réellement perçu cette inégalité. De se rendre compte de tant d'injustices vécues au quotidien, certaines en ont pleuré. Après la formation, elles ont estimé qu'elles ne pourraient pas impulser le changement toutes seules mais qu'il fallait former les hommes, leurs maris et impliquer les autorités traditionnelles du milieu.

La première démarche fut un début d'action de plaidoyer. Nous avons sillonné les trois cantons et rencontré les chefs de village ainsi que les chefs cantons. Ils ont admis que l'interdiction pour les femmes de débiter de la viande, n'était pas un tabou mais une pratique qui se perpétuait depuis des générations et se sont engagés à soutenir les femmes, convaincus qu'ils étaient qu'elles pouvaient participer au développement au même titre que les hommes.

Aujourd’hui l’impact est réel

Après avoir eu l’aval de ces chefs traditionnels, garants des us et coutumes, nous avons organisé une formation pour les hommes. Nous avons eu de la chance, car parmi les maris réunis, il y avait des bouchers et des chefs traditionnels que nous avions sollicités auparavant. Ces derniers ont pu confirmer que débiter une bête n’était pas un tabou pour les femmes et les bouchers ont pris l’engagement d’enseigner aux femmes comment débiter.

Aujourd’hui l’impact est réel dans le milieu puisque certaines femmes ont déjà commencé à débiter la viande de porc. Alors bien sûr, ce n’est qu’un début de résultat, car nous n’avons pas encore résolu le problème du mari qui contribue moins aux charges du foyer quand sa femme fait entrer de l’argent. Mais c’est un processus à long terme et une chose est sûre : les femmes n’en sont plus à l’étape zéro. »

Copyright © Site de l’Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2296